

Gérer la végétation pour une berge en bonne santé



Une végétation saine, diversifiée et entretenue participe à la tenue de la berge et à la qualité de l'eau



La végétation des bords de rivière (= ripisylve) joue un rôle essentiel dans la stabilisation du terrain et la qualité de l'eau. Elle est également un habitat pour les espèces animales aquatiques ou terrestres. Une ripisylve variée a des meilleures capacités de filtration des pollutions.

● Ce que l'on peut faire lorsque l'on est riverain d'un cours d'eau :

- Abattre les arbres morts, élaguer les branches trop lourdes qui penchent vers la rivière, sélectionner les jeunes arbres.

Objectifs : garantir une bonne stabilité de la berge, limiter les risques de chute des arbres, permettre une bonne régénération de la végétation

● Quelle est la période la plus propice ?

- Les travaux forestiers se font plutôt en automne et en hiver, lorsque l'arbre a perdu ses feuilles et qu'aucun oiseau n'y niche.



Qu'est ce qui est déconseillé ?

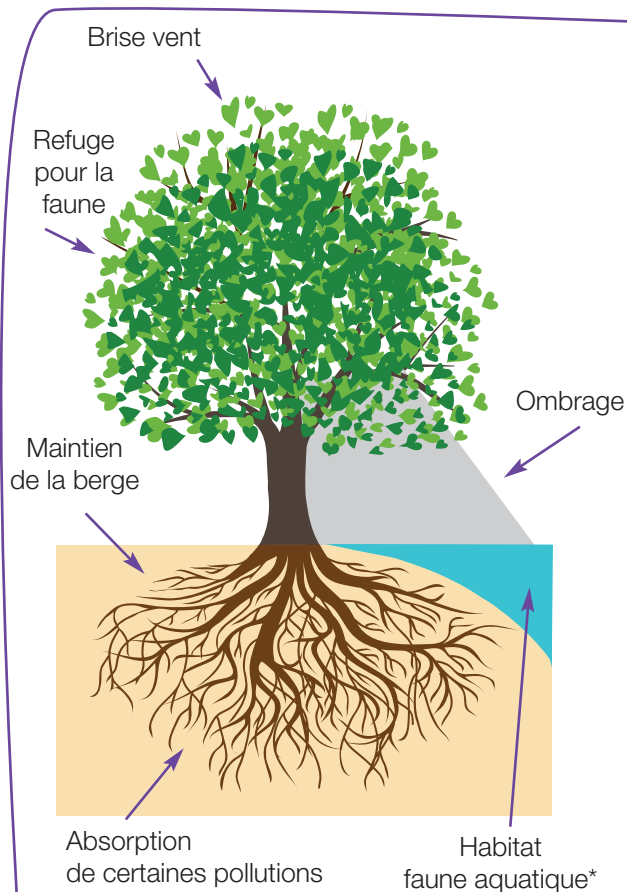
- **Les coupes rases de la végétation :** elles favorisent l'explosion d'espèces indésirables et fragilisent la berge.
- **Le dessouchage :** les racines maintiennent la terre. Si on les retire, la terre devient friable et sensible à l'action de l'eau.

● Quelle végétation doit-on conserver ?

Il vaut mieux garder plusieurs hauteurs de végétation : arbres, arbustes, herbacées et plusieurs espèces. Ainsi, si une espèce est atteinte de maladie, toute la végétation ne disparaîtra pas d'un coup.

Il vaut mieux privilégier les espèces locales, qui sont plus résistantes et ne risquent pas d'envahir le terrain.

On privilégiera une végétation variée : plusieurs espèces, plusieurs hauteurs, plusieurs âges.



*Un habitat est une zone où la faune aquatique pourra se cacher, se reproduire et se nourrir.

Gérer la végétation pour une berge en bonne santé



● Lorsque je me lance dans des travaux d'abattage, je dois d'abord :

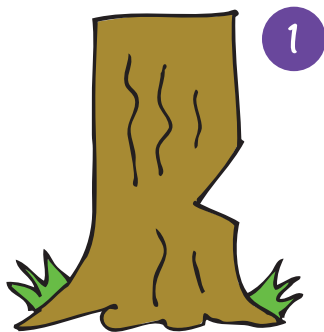
- Prendre contact avec la Direction Départementale des Territoires à Agen. Certains travaux sont soumis à des demandes réglementaires.
- M'assurer que je pourrai évacuer les arbres sans qu'ils ne tombent à l'eau et soient emportés par le courant.
- Prévoir éventuellement un lieu de stockage hors zone de crue pour le bois.

● Le brûlage du bois

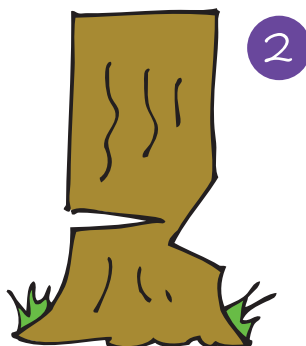
Le brûlage des bois sur la berge est interdit à cause des risques de propagation du feu. Le broyage est une alternative intéressante : il permet de produire des copeaux que vous pouvez mettre dans vos massifs ou au pied de vos arbres pour limiter la pousse des mauvaises herbes et les protéger du gel.



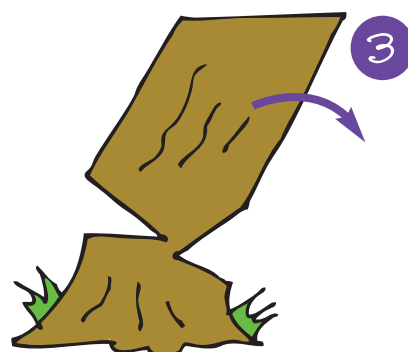
● Comment abattre proprement un arbre ?



Réaliser une encoche du côté où l'on veut faire tomber l'arbre

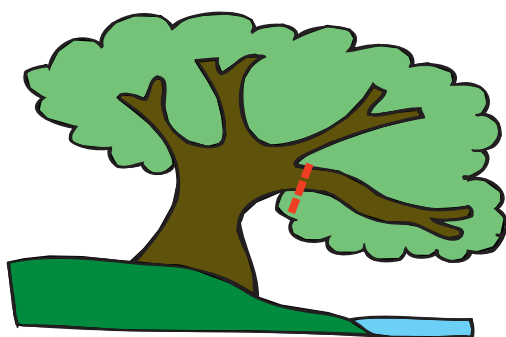


Faire la coupe d'abattage du côté opposé à l'encoche



Attention à la chute !

● Comment faire un élagage correct ?



Couper les branches trop lourdes côté cours d'eau

Faire des coupes nettes à la base des branches



Attention : Le port d'équipements de sécurité est indispensable (casque, chaussures de sécurité, pantalon de tronçonnage, gants...). L'abattage est un travail à risques. Il est parfois préférable de faire appel à une entreprise spécialisée.

Contactez nous pour toute question !!

Pays de la Vallée du Lot 47
47260 CASTELMORON SUR LOT
Tél : 05 53 88 79 88
smavlot.cantin@vallee-lot-47.fr

www.vallee-lot-47.fr/demarche-contrat-de-riviere

